

Essai d'éclaircissage mécanique pour la régulation de la charge sur abricotier

L'éclaircissage de l'abricotier est une opération indispensable pour l'obtention de fruits de très haute qualité. L'éclaircissage manuel représente le poste le plus important en heures de main-d'œuvre (> 40 %) pour une culture adulte et constitue par conséquent un critère déterminant pour la réussite économique de la culture.

En 2016, suite à l'acquisition de la machine « Eclairvale », nous avons conduit un essai post-floral sur sept variétés d'abricots (rapport annuel 2016). Forts de cette expérience, nous avons décidé en 2019 d'élargir cet essai chez un producteur de Fully.

Dispositif expérimental

Le verger

- Variétés : Apriqueen^{COV} & Flopria^{COV}
- Surface : 1.2 ha
- Porte-greffe : Myrobolan
- Plantation 2015 : 5^e feuille
- Distances de plantation : 4.5 m x 2.5 m - 888 arbres / ha
- Conduit en buisson

Les variantes

- Eclairvale en Pré-floraison
- Eclairvale en Post-floraison
- Eclairvale en Pré+Post-floraison
- Témoin, éclaircissage manuel

Pré-floraison



Date : 22.03.2019

Vitesse avancement : 1 x 5 km/h

Stade : début floraison



Post-floraison



Date : 03.05.2019

Vitesse avancement : 2 x 7 km/h

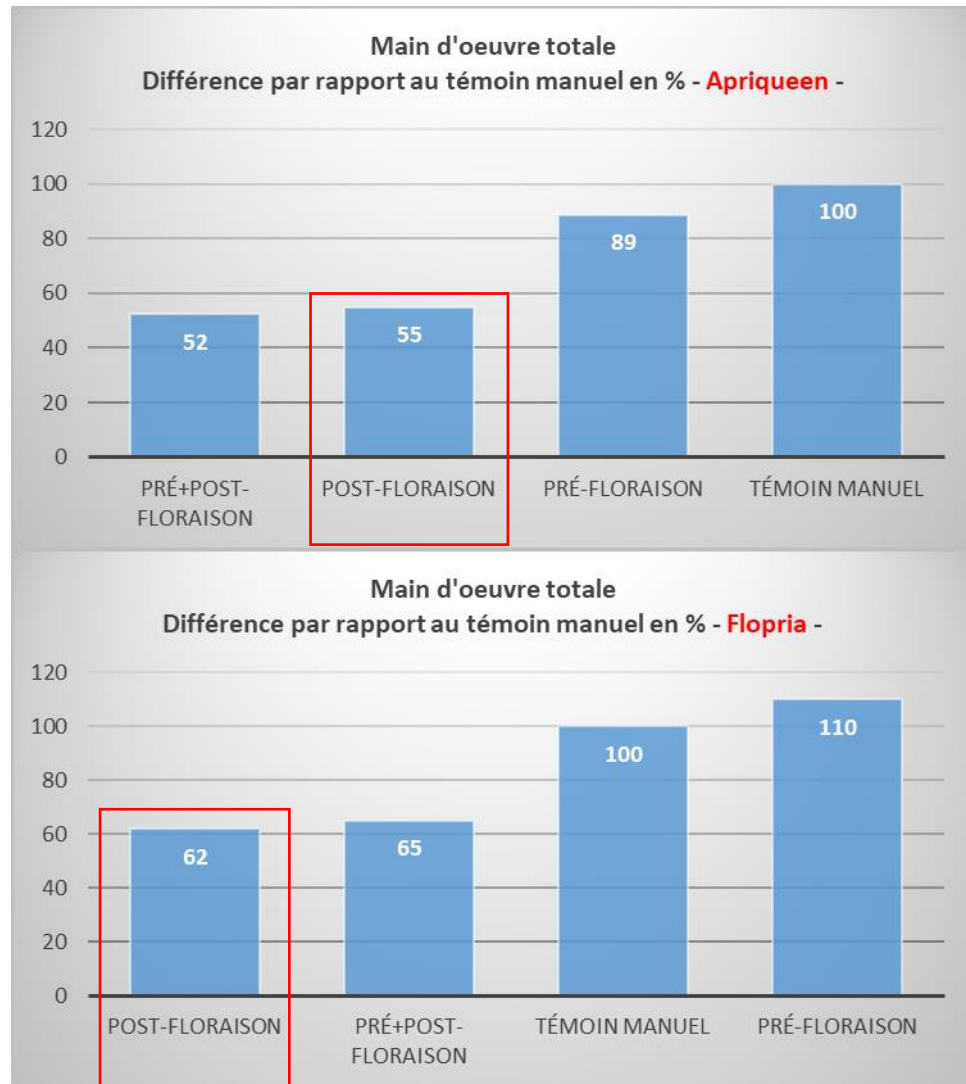
Stade : fruits ± 21mm



Résultats

Les principales observations sont résumées ci-dessous :

- La variante post-floraison montre une différence significative
- Un gain de temps important a été observé sur les variétés Apriqueen^{COV} (+/- 47 %) et Flopria^{COV} (+/- 37 %)



- Aucune marque sur fruits lors de l'intervention
- La machine ne peut être utilisée que sur des parcelles adaptées (forme, tournière, distance de plantation)
- La vitesse de travail et le nombre de passages conditionnent l'efficacité d'éclaircissage
- L'éclaircissage mécanique doit être réalisé de façon spécifique à chaque variété et nécessite une certaine expérience

Les essais d'éclaircissage mécanique « Eclairvale » seront reconduits sur notre centre de compétences de Châteauneuf ainsi qu'auprès des producteurs.

